

Formation
**INTERVENANTS
EN ÉDUCATION
ROUTIÈRE !**

3 jours pour apprendre à animer des interventions de prévention routière, avec **Mobilipass**, auprès d'enfants de 6 à 11 ans, pendant les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

Mobilipass est un outil conçu par l'association Prévention Routière : 12 séances à animer en classe ou à réaliser sur piste d'éducation routière. Y sont abordés les déplacements piétons, à vélo, en transports en commun et en tant que passager de voiture.





Un stage très adapté pour pouvoir intervenir auprès des scolaires.

Frédéric, Metz

Une formation très enrichissante avec un formateur très pédagogique. On a tous les outils pour faire de meilleures interventions encore.

Jean-Louis, Bobigny



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dangers auxquels sont exposés les enfants, de 6 à 12 ans, lorsqu'ils se déplacent
- Appréhender le développement de l'enfant pour choisir des méthodes pédagogiques adaptées
- Prendre connaissance de la structure et du contenu de l'outil Mobilipass
- Savoir animer les séances du programme Mobilipass



PUBLIC

Agents territoriaux (ETAPS, animateurs jeunesse), policiers municipaux et nationaux, gendarmes



MODALITÉS PRATIQUES

- Formation présentielle
- Durée : 3 jours (21 h)
- Tarif : 400 € HT/stagiaire
- De 10 à 15 participants

En savoir plus : <https://prevention-routiere-formation.fr>

La Prévention Routière Formation, créée par l'association Prévention Routière, est un organisme de formation engagé dans une démarche qualité et certifié Qualiopi (au titre de la catégorie : Actions de formation).